

## COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 09 mars 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire le 09 mars 2009 à 20 heures en Mairie de Sierck les Bains sous la présidence du Maire, Laurent STEICHEN.

Après avoir approuvé le compte rendu de la séance précédente, les élus ont autorisé :

-la commune à apporter leur soutien à la démarche des personnels de l'Office National des Forêts visant à assurer la pérennité d'une gestion forestière durable, en adressant à l'Etat une demande de suspension d'application des mesures décidées lors du Conseil d'Administration de l'ONF du 17 novembre 2008 et en sollicitant un débat national sur l'avenir de la forêt publique ;

-Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec le prestataire dénommé « Agence Nationale pour les Chèques-Vacances » ;

-la commune à participer chaque année au contrat collectif maintien de salaire à hauteur de 25% pour l'ensemble des agents titulaires, pour un montant d'environ 450 €par an;

-le retrait de la délibération concernant les nouveaux statuts du S.I.A.S.A.R. adoptés lors de la séance du 09 février 2009 ;

-l'augmentation des tarifications de location de la salle des fêtes comme suit :

-150 € (simple location : avec cuisine et vaisselle, le nettoyage à charge des loueurs) pour les Sierckois ;

-210 € (simple location : avec cuisine et vaisselle, le nettoyage à charge des loueurs) pour les extérieurs ;

-15 € le tarif horaire pour l'ensemble de la population ;

-l'augmentation des tarifications des concessions du cimetière communal comme suit :

-60 € le M<sup>2</sup> pour une concession de trente ans ;

-25 € le M<sup>2</sup> pour une concession de 15 ans ;

-1500 € pour l'emplacement d'un colombarium pour une durée de 30 ans ;

-1100 € pour l'emplacement d'un colombarium pour une durée de 15 ans ;

-la création d'un poste saisonnier pour une durée de 6 mois affecté à l'ouverture du camping municipal et de recruter un agent technique 1<sup>ère</sup> classe non titulaire, à temps complet, pour une période de 6 mois ;

-la création d'un poste occasionnel pour une durée de 4 mois affecté à l'accueil du périscolaire et de recruter un adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe non titulaire, à raison de 16 heures par semaine, pour une période de 4 mois ;

-l'attribution de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux de transformation de la Tour de l'Horloge en gîte touristique 5 Epis, gîte de charme, au bureau d'architecte D.P.L.G représenté par Monsieur Alain PETITFRERE ;

-Monsieur le Maire à demander l'ensemble des subventions susceptibles d'être octroyées par l'Etat et les collectivités territoriales régionales et départementales, ainsi que tout autre structure publique pour les travaux de transformation de la Tour de l'Horloge en gîte touristique ;

-Monsieur le Maire à demander l'ensemble des subventions susceptibles d'être octroyées par l'Etat et les collectivités territoriales régionales et départementales, ainsi que tout autre structure publique pour les travaux d'aménagement du camping municipal ;

-Monsieur le Maire à demander l'ensemble des subventions susceptibles d'être octroyées par l'Etat et les collectivités territoriales régionales et départementales, ainsi que tout autre structure publique pour les travaux de mise en sécurité du groupe scolaire R. SCHUMAN ;

-Monsieur le Maire à demander l'ensemble des subventions susceptibles d'être octroyées par l'Etat et les collectivités territoriales régionales et départementales, ainsi que tout autre structure publique pour les travaux de rénovation du kiosque et du monument aux morts ;

-Monsieur le Maire à inscrire les achats de petits matériels et machines dont le montant est inférieur à 500 €H.T. sur la section investissement des différents budgets de la commune.

Par ailleurs, Monsieur le Maire a demandé au conseil municipal de prendre acte des deux informations suivantes :

-d'une part, l'accueil d'un stagiaire étudiant en Master 2 de communication qui viendra apporter ses connaissances et ses compétences dans le cadre de la dynamique engagée sur la commune de Sierck Les Bains (organisation du premier marché du terroir en été 2009 et programmation d'un ramassage scolaire organisé sous la forme d'un pédibus pour les élèves scolarisés au premier cycle: maternelle et élémentaire) ;

-d'autre part, la démission du premier adjoint de la commune de la commune.

En effet, le 23 février dernier, Jean Villemin a fait parvenir au sous préfet la démission de ses mandats de maire et conseiller municipal, démission qui a été acceptée. Des raisons de santé ne lui permettent pas d'assurer avec la vigueur nécessaire la continuité des actions entreprises au sein du conseil municipal.

Dans l'attente d'une élection d'un nouvel adjoint, les tâches assurées par Jean Villemin ont été répartis de la manière suivante :

- Urbanisme pris en charge par Joelle Guennal
- Travaux pris en charge par Robert Stypulkowski en lien avec Gilles Hemmer des services techniques municipaux, à qui les moyens nécessaires ont été donnés.
- Développement économique et tourisme assuré par Laurent Steichen, assisté de Bernard Laudrin et Helen Hammond Kestener.
- La culture, prise en charge jusqu'à présent par le Maire, a été transférée à Dominique Brück.

Ces dispositions permettent, dans l'attente du renouvellement du poste de premier adjoint, la continuité parfaite des services à la population.

Merci sincère et encouragements à Jean VILLEMIN de nous avoir accompagné durant cette période, bien trop courte aux yeux de tous les conseillers.